

18 nov 2011 -16:51

Olivier Chastel : « Investir dans la jeune génération, c'est œuvrer pour un développement durable de la société »

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant ce 20 novembre, le Ministre de la Coopération au développement Olivier Chastel rappelle que la mise en œuvre des droits de l'enfant est à la fois une responsabilité et une condition essentielle à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La non-réalisation des droits de l'enfant à l'éducation, aux soins médicaux, à l'accès à l'eau potable et à la nutrition ont des conséquences importantes sur leur survie et leur développement. Chaque année, 9 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent de causes évitables. C'est un enfant toutes les 4 secondes. Les efforts consentis ces dernières années pour promouvoir le respect des droits de l'enfant ont engrangé des progrès notables. Cependant, c'est loin d'être suffisant. « Il est de notre responsabilité de veiller à ce que chaque enfant puisse se développer dans un environnement protecteur et épanouissant », a rappelé Olivier Chastel.

Par ailleurs, des progrès ne sont possibles dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement qu'en garantissant les droits de l'enfant. « Investir dans la jeune génération, c'est œuvrer pour un développement durable », a encore déclaré Olivier Chastel. Les politiques en faveur de l'enfance ont en effet un impact à long terme sur le plan social et économique.

L'attention et les moyens consacrés aux enfants dans le cadre de la politique belge de développement sont en constante augmentation. En cette journée internationale des droits de l'enfant, Olivier Chastel appelle à rester pleinement mobilisé en faveur des droits de l'enfant. Il rappelle enfin que les nombreuses crises humanitaires auxquelles le monde a été confronté cette année n'ont pas épargné les enfants. « A l'heure actuelle, selon UNICEF, plus de 320.000 enfants sont encore en danger de mort dans la Corne de l'Afrique s'ils ne reçoivent pas très vite une aide de la communauté internationale ».

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be